# Travailler les compétences d’écriture et les exercices écrits au lycée

## Contexte et enjeu de l’écrit au lycée

Dans le cadre de la réforme du lycée, l’épreuve écrite anticipée de Français en classe de première occupe une place particulière : elle est, avec l’épreuve écrite de Philosophie en Terminale, la seule épreuve terminale écrite commune à tous les élèves de la série générale et des séries technologiques et permet d’évaluer les compétences d’écriture que les élèves ont acquises tout au long de leur parcours, de l’école primaire jusqu’au lycée.

## Attendus et progressivité

Afin que vous puissiez vous inscrire dans cette dynamique progressive, et pour faciliter le travail de liaison et de continuité nécessaire entre les collèges et les lycées, vous trouverez ci-joint un outil d’aide académique pour travailler compétences d’écriture des élèves de lycée. Cette grille permet de distinguer différents degrés de maîtrise pour chacun des champs de compétences mobilisés en cours de Français, et d’identifier ce qui est le degré optimal de maîtrise attendu d’un élève à la fin de la classe de première (degré 4).

## Quel usage faire de l’outil d’aide académique ?

Cet outil d’aide académique peut être mobilisé pour identifier avec les élèves dès le début du lycée les compétences acquises qui serviront de point d’appui dans leur progression et celles qui sont encore à acquérir. Il permet ainsi de mettre en œuvre de stratégies d’enseignement adaptées et différenciées pour viser la réussite de tous.

Cet outil a été conçu pour qu’il puisse permettre aux enseignants de travailler et d’évaluer progressivement les exercices écrits du baccalauréat, depuis l’élaboration d’un paragraphe argumenté jusqu’à la dissertation, le commentaire, la contraction ou l’essai. Il a cependant vocation à s’inscrire également dans un cadre plus large et permet d’englober toute production écrite au lycée, et notamment des écrits d’appropriation ou d’expression d’un avis critique.

Il convient enfin de préciser que cet outil, s’il a vocation à aider le développement des compétences d’écriture et la préparation des épreuves écrites, ne doit pas pour autant être confondu avec une grille d’évaluation des épreuves : pour évaluer une épreuve d’examen, il est en effet nécessaire de prendre en compte la spécificité du sujet et du contexte dans lequel s’inscrit l’épreuve. En ce sens, les différents degrés de maîtrise ne peuvent correspondre, de manière absolue et automatique, à des échelles de notes préétablies.

Les IA-IPR de Lettres de l’Académie d’Orléans-Tours

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Degré 1** | **Degré 2** | **Degré 3** | **Degré 4** |
| **COMPREHENSION** |
| L'élève est capable :* de comprendre le sens littéral de quelques éléments
 | L'élève est capable :* de comprendre le sens littéral des éléments essentiels
* de comprendre le sens général
 | L'élève est capable :* de comprendre le sens littéral des éléments essentiels
* de comprendre le sens général
* de comprendre l'organisation des parties qui composent le texte, l’œuvre, le sujet
 | L'élève est capable :* de comprendre lesens précis du texte, de l’œuvre, du sujet
* de comprendre l'organisation des parties qui composent le texte, l’œuvre, le sujet
* de mobiliser sa culture personnelle pour saisir les enjeux du texte, de l’œuvre, du sujet
 |
| **INTERPRETATION** |
| L'élève est capable :* d'évoquer des éléments du texte, de l’œuvre, de manière superficielle ou partielle
 | L'élève est capable  :* de discriminer des éléments du texte, de l’œuvre, du sujet pour les mettre en valeur ;
* d’engager un questionnement, une réflexion à partir de ces éléments
* de convoquer ces éléments de manière ponctuelle, superficielle ou aléatoire

  | L'élève est capable  :* de discriminer des éléments du texte, de l’œuvre, du sujet pour les mettre en valeur ;
* d’engager un questionnement, une réflexion à partir de ces éléments
* de justifier cette mise en valeur et de soutenir son interprétation par des analyses pertinentes
 | L'élève est capable  :* de discriminer des éléments du texte, de l’œuvre, du sujet pour les mettre en valeur ; d’engager un questionnement, une réflexion à partir de ces éléments
* de justifier cette mise en valeur et de soutenir son interprétation par des analyses pertinentes
* de mobiliser à bon escient ses connaissances linguistiques et littéraires,  son expérience de lecteur pour nourrir son interprétation et son analyse
 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Degré 1** | **Degré 2** | **Degré 3** | **Degré 4** |
| **DEVELOPPEMENT DU PROPOS** |
| L'élève est capable :* de formuler des remarques parfois justes
* faire référence de manière aléatoire ou allusive à des éléments du texte ou de l’œuvre
 | L'élève est capable  :* de formuler des remarques justes qui s'articulent parfois entre elles
* de relier certaines de ses remarques avec des éléments du texte ou de l’œuvre
* de convoquer quelques savoirs linguistiques et quelques compétences langagières pour exprimer son point de vue
 | L'élève est capable  :* de développer un propos qui s'appuie sur des remarques justifiées et articulées entre elles
* d'expliquer les liens qu'il établit entre ses remarques et des éléments du texte ou de l’œuvre
* de convoquer des savoirs linguistiques et des compétences langagières appropriés pour exprimer son propos
 | L'élève est capable  :* de formuler un propos nuancé, complexe et cohérent qui se nourrit précisément d'éléments du texte, de l’œuvre et de sa culture personnelle, en convoquant des savoirs linguistiques des compétences langagières variés
 |
| **CORRECTION ET ETENDUE DE LA LANGUE** |
| L'élève est capable :* de recourir à un lexique réduit et approximatif
* d'écrire dans une orthographe partiellement juste
* de s'exprimer dans une syntaxe partiellement correcte et peu complexe
 | L'élève est capable :* de recourir à un lexique simple et juste
* d'écrire dans une orthographe juste
* de s'exprimer dans une syntaxe correcte et parfois complexe
 | L'élève est capable :* de recourir à un lexique varié et adéquat
* d'écrire dans une orthographe juste
* de s'exprimer dans une syntaxe correcte et variée
 | L'élève est capable :* de recourir à un lexique riche et adéquat
* d'écrire dans une orthographe juste
* de s'exprimer dans une syntaxe correcte, précise, variée et fluide
 |